

# Document

## Le crédit à la consommation ne fait plus recette. (17.03)

### **Lepoint.fr – 16.03**

Le crédit à la consommation séduit de moins en moins les Français. En 2009, moins de 9 millions de nouveaux contrats ont été signés, soit une baisse de près de 10 % par rapport à l'année précédente, selon une étude menée par l'Observatoire des crédits aux ménages. En tout, 31,7 % des ménages français détenaient un crédit à la consommation à la fin de l'année, le plus bas niveau observé depuis 1997. Le crédit revolving, qui donne lieu à des taux d'intérêt élevés, est le plus touché par cette tendance. Alors que 9,6 % des ménages y avaient recours en 2008, le taux tombe à 7,7 % en 2009.

Comment expliquer un tel manque d'appétit pour les paiements échelonnés ? A priori, l'attitude des banques n'est pas en cause. Leur niveau d'encours de crédit à la consommation a d'ailleurs nettement rebondi en fin d'année pour atteindre une hausse de 3,5 %, selon les données de la Banque de France. "Vu l'environnement économique, les Français ont été plus prudents et ont été moins cigales que par le passé", estime Michel Mouillart, professeur d'économie et président de l'Observatoire, dont l'étude se fonde sur un questionnaire envoyé à 13.000 foyers.

Les 55-64 ans se mettent au crédit à la consommation

Ce qui n'a pas empêché les ménages d'avoir recours au crédit à la consommation directement chez certains vendeurs, notamment pour l'achat d'une automobile ou d'une moto. C'est le cas notamment des moins de 30 ans. 75 % des jeunes (contre 58 % pour l'ensemble des ménages) qui l'utilisent le font pour financer ce type d'achat et non pour leur consommation courante. Pourtant, les jeunes sont de moins en moins enclin au crédit pour consommer, ils préfèrent de plus en plus devenir propriétaires. Une tendance inverse de celle observée chez les 55-64 ans. "Jamais depuis 1989, note Michel Mouillart, ces ménages n'avaient aussi largement fait appel au crédit à la consommation (32,6 % d'entre eux)."

Qu'en est-il des ménages modestes ? 21 % de ceux disposant de moins d'un Smic ont au moins un crédit à la consommation en cours. Une preuve, selon Michel Mouillart, que les banques ne discriminent pas leurs clients en fonction de leurs revenus, même si "elles prennent leur décision en fonction de la capacité de remboursement des clients". Ceci n'empêche pas certains ménages de déposer un dossier en commission de surendettement ou d'avoir des charges de remboursement qu'ils jugent trop élevées. Parmi ces ménages qualifiés de "fragiles", le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans augmente régulièrement (16,4 % des ménages fragiles en 2009).

Pour 2010, la tendance à la diminution de l'encours de crédit à la consommation devrait se poursuivre. L'étude anticipe un repli de la demande sans précédent depuis le début des années 2000, ce qui n'est pas étonnant : le risque de se retrouver au chômage ne devrait pas diminuer cette année. Mais c'est une mauvaise nouvelle pour la consommation, qui porte en ces temps de crise la croissance.